

[JBx Conseil municipal du 8 avril 2021]

Monsieur le Maire,

Le budget que vous nous proposez pour 2021 est une déclinaison mécanique de ce que vous nous aviez proposé il y a un mois dans le document d'orientations budgétaires. Nous le regrettons. Nous avons en effet émis un certain nombre de suggestions qui pouvaient certainement être reprises, au moins partiellement, et nous considérons que balayer d'un revers de main nos propositions relève d'une forme de fermeture intellectuelle qui n'est pas vraiment explicable.

Nous avons soulevé trois sujets :

- le rôle que peut et doit jouer une commune dans la crise pandémique actuelle ;
- la nécessaire évolution des objectifs et des évaluations budgétaires dans le cadre de la transition écologique ;
- les reports budgétaires récurrents, notamment au sujet de l'Hotel de Ville.

Ces trois sujets (pandémie, écologie et investissements) constituent de vraies questions.

En ce qui concerne la pandémie, nous considérons que la municipalité peine à prendre la pleine mesure de la crise. Nous n'avons jamais dit qu'elle ne fait rien. Mais elle suit et s'adapte *a minima*. Notre budget 2021 n'est apparemment concerné en dépenses par la pandémie que par le chapitre 67 (32 000 €) et par la subvention au CCAS. Certes, 400 000 € sont réservés pour des dépenses exceptionnelles, comme en 2020, mais, en 2020, en plein Covid, cette somme n'avait pas été mobilisée. Monsieur le maire, j'ai bien entendu vos explications : nous n'avons pas la compétence sociale du département, pas la compétence économique de la région et pas la compétence sanitaire de l'Etat. Même si je pense que cette explication est un peu courte et que d'autres communes ont fait des choix beaucoup plus volontaristes, il faut nous tourner maintenant vers 2021. La sortie de crise sera sans doute très difficile économiquement et socialement. Elle affectera sans aucun doute le paysage social, associatif et économique de Carnoux. De nouvelles solidarités seront nécessaires. Elles doivent être anticipées bien au-delà d'une simple ligne budgétaire de dépenses exceptionnelles. Elles nécessitent un certain "dépassement" politique.

Sur le plan social, nous ne nous satisfaisons pas de la baisse de la subvention du comité d'action sociale (CCAS) en plein Covid. C'est quand-même la triste illustration de ce que je viens de dire. L'année 2020 n'a pas été celle d'une adaptation de la solidarité communale à la pandémie, mais celle d'une diminution de l'aide sociale effective. Espérons que les 55 000 € seront effectivement utilisés en 2021...

Concernant la transition écologique, nous ne pouvons hélas constater que c'est la grande absente du budget 2021. Pas un mot, pas une allusion, pas un objectif, pas une action ciblée.

Là encore, nous avons fait, il y a un mois, une proposition, celle d'avancer vers une "budgétisation verte". Nous avons proposé d'y travailler avec vous. Notre proposition, je le répète, n'est pas de "verdir" le budget. Ce n'est pas non plus de focaliser des réalisations municipales en matière d'écologie. Elle est beaucoup plus modeste. La "budgétisation verte", qui est une pratique qui se généralise, vise à permettre à une collectivité de connaître l'impact écologique de ses dépenses. Nous souhaitons, puisque nous votons un budget, pouvoir mesurer vis-à-vis du développement durable. Et s'il pouvait avoir quelques objectifs dans ce sens, ce serait encore mieux. Là encore, fermeture totale. Comme si, sur ce sujet aussi, et même avec des ambitions extrêmement modestes, nous ne pouvions pas converger. C'est un peu désespérant.

Toujours dans les bonnes et nouvelles pratiques budgétaires que vous pourriez initier, il y a les "budgets participatifs". Là non plus, nous ne demandons pas une révolution et suggérons d'abord des budgets "thématiques" accompagnants les principaux investissements. La reconstruction de l'école maternelle s'y prêterait parfaitement, associant et responsabilisant les enseignants, les parents d'élèves et les personnels scolaires autour de cet outil rénové. Les budgets participatifs font leur chemin. Ils touchent un Français sur huit. Ils constituent indéniablement un nouveau souffle pour la démocratie de proximité. En 2017, Emmanuel Macron en avait d'ailleurs fait un élément de son programme, souhaitant (je cite) *"encourager les communes à développer les budgets participatifs, c'est-à-dire à consulter directement les citoyens sur l'utilisation de l'argent public."* Monsieur le Maire, vous votez vous-même des budgets participatifs à la Métropole dans le cadre de la politique de la ville. Ne soyons pas fermés. Sachons nous adapter à de nouvelles pratiques citoyennes.

Le dernier point est d'un tout autre ordre. Il concerne la politique d'investissements et l'incapacité à terminer dans la clarté le chantier de l'hôtel de ville. On peut toujours se gargariser d'autosatisfaction et rembarquer ceux qui demandent quelques explications.

Monsieur le maire, une nouvelle fois, nous réitérons, en tant que conseillers municipaux, notre demande d'un état récapitulatif chronologique de l'ensemble du projet, tant sur le plan financier, que sur le plan architectural, urbanistique et fonctionnel. Lors de la dernière réunion du conseil, vous nous avez répondu sèchement que vous aviez (je cite) *"communiqué tant et plus sur ces travaux depuis le début"*, début que vous fixiez en 2017. Cette attitude est d'autant moins respectueuse qu'elle est inexacte et que, de surcroît, le conseil municipal peut légitimement aspirer, nous semble-t-il, à d'autres informations que celle du grand public. Nous réitérons notre demande en vous faisant remarquer qu'aucun des articles, ou plus souvent entrefilets, du Messenger (53, 54, 57, 59 et 60) ne répond à notre demande et que nous n'avons pas non plus trouvé d'éléments dans les comptes-rendus des conseils municipaux depuis début 2017. Néanmoins, si ces informations existent, il devrait vous être facile de répondre à notre demande.

L'opération de l'hôtel de ville est un point budgétairement important, qui concentre retards et reports, et alimente les excédents récurrents. Cette année nous reportons 2,7 M€ sur cette opération alors que nous n'avons dépensé, en 2020 que 741 000 €, soit un quart. Avouez que tout ceci mérite clarification, de même que les modifications successives du projet et le coût final estimé, que nous n'avons pas.

En résumé, Monsieur le Maire, nous reprochons à ce budget d'être dans la "prolongation de tendance" et de ne pas savoir répondre d'une manière nouvelle à la pandémie et aux mutations écologiques. L'écart permanent entre le budget voté et affiché en matière d'investissements est d'autant moins supportable que vous en avez fait une habitude et que ce n'est certainement pas une bonne pratique de gestion.

Nous aurions préféré que vous écoutiez quelques-unes de nos remarques lors du débat d'orientations budgétaires. Nous voterons contre le budget proposé.